



Personnes à la rue : une nouvelle alerte des associations

(Paris, le 30 janvier 2019) – **Au moment où des évacuations de campements se succèdent dans le nord de Paris, des associations œuvrant au quotidien aux côtés des personnes à la rue alertent sur le nombre croissant de personnes, femmes, enfants, hommes qui se retrouvent contraintes à vivre et à dormir à la rue en Ile-de-France faute d'un nombre suffisant de places d'hébergement.**

Depuis leur reconstitution à l'automne 2018, on estime à plus de 2 400 femmes et hommes qui dorment dans des conditions indignes et précaires, en particulier sur le plan sanitaire, dans des campements au nord de Paris ou à Saint-Denis. Ces personnes seules ou en famille, avec tout type de statut administratif, s'abritent également dans les salles d'attente des hôpitaux, les gares, les stations de métro....

En date du 19 janvier 2019, la Préfecture d'Ile-de-France a annoncé l'ouverture de 1 200 places de mise à l'abri d'urgence à destination des personnes présentes sur les campements parisiens et dionysiens. **Ce sont donc 1 200 personnes soit 1 personne sur 2 qui resteront à la rue faute de volonté politique de l'Etat.**

Nos associations n'arrivent à obtenir aucune information précise sur la réalité et les modalités du dispositif de mise à l'abri. Ce manque d'information conduit à des situations dramatiques. Lors de l'évacuation à Porte de la Chapelle de ce matin, rien n'était prévu pour les femmes seules ou les familles qui ont été emmenées vers des accueils de jour sans garantie d'hébergement.

La question des campements est révélatrice d'une intolérable banalisation de la situation. Au-delà du millier d'occupants des campements qui ne sera pas mis à l'abri dans un futur proche et en dépit des opérations d'évacuations récentes, ce sont encore plusieurs centaines de personnes qui, chaque soir, n'arrivent pas à obtenir de place d'hébergement en appelant le 115. Parmi elles, des dizaines de familles.

Face à cette urgence, les associations en appellent aujourd'hui à l'Etat et aux collectivités locales pour mobiliser des locaux vides afin d'ouvrir de nouvelles places d'hébergement réellement inconditionnelles et pérennes.

En l'absence de nouveaux moyens pour trouver des solutions pérennes, un grand nombre de personnes aujourd'hui hébergées dans le cadre du plan hivernal va se retrouver sans solutions à la fermeture des structures d'hébergement hivernal dans le meilleur des cas le 31 mars prochain.

Nos associations rappellent que l'inconditionnalité de l'accueil des personnes orientées vers des structures de mise à l'abri temporaire doit être garantie. La continuité de l'hébergement pour toute personne accueillie dans ces dispositifs est indispensable et doit être assurée, que ce soit vers les structures dédiées aux demandeurs d'asile pour les personnes qui en relèveraient ou vers les structures d'hébergement généraliste.

Organisations signataires :

Dom'Asile
Collectif Audonien Solidarité Migrants
Emmaüs France
Etats Généraux des Migrations (EGM75)
Guide Asile
La Chorba
La Cimade Ile-de-France
La Fédération de Paris du MRAP
La Fondation de l'Armée du Salut
La Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Première Urgence
P'tits Dej's Solidaires
Secours Catholique délégation de Paris – Seine-Saint-Denis - CEDRE
Solidarité Migrants Wilson
Utopia 56

Contacts presse :

Emmaüs France : Céline Figuière - 01 41 58 25 30 cfiguiere@emmaus-france.org
La Cimade : Anne-Laure Charrier - 07 57 50 47 45 anne-laure.charrier@lacimade.org
Médecins du Monde : Fanny Mantaux - 06 09 17 35 59 fanny.mantaux@medecinsdumonde.net
Solidarité Migrants Wilson : Anne Marie Bredin - 06 76 81 39 72